

ACCESSOIRE DE SECOURS INCUBATEUR FERMÉ

FICHE N° 463

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1950-1974

Fabricant : (inconnu)

Domaines : Médecine hospitalière

Sous-domaines : Néonatalité

Organisme : CHU-MGSM

Ville : Grenoble (Isère)

Modèle : 7000

Matériaux : Bois, Métal, Plastique Plexiglas, marque déposée

Description

L'incubateur fermé, de marque inconnue, ou couveuse, est composé d'un piétement sur roulettes et d'un moniteur de commande (chauffage régulé électriquement, réserve d'eau distillée à vaporiser à la concentration souhaitée), d'une part ; d'un caisson avec un plan de couchage et d'un habitacle fermé et transparent (plexiglas) qui permet la surveillance du bébé, d'autre part. Les manipulations du bébé sont possibles grâce à la présence d'ouvertures (hublots) permettant d'introduire les mains à l'intérieur de l'habitable.

Les échanges thermiques sont maîtrisés, notamment grâce à une réduction considérable des pertes de chaleur par radiation. Le système de ventilation permet à l'air chaud de longer les parois de l'habitable pour maintenir la température requise. Une zone d'air calme et stabilisé est ainsi créée autour de l'enfant. Dans le cas d'une ouverture prolongée des hublots, le sens de ventilation pieds-tête évite une baisse brutale de la température. L'incubateur permet aussi de limiter le risque de contact avec les agents infectieux extérieurs (bactéries, virus, champignons, etc...) d'autant plus que le nouveau né possède des défenses immunitaires moindres. Si nécessaire, l'adjonction d'un débit calibré d'oxygène est prévue.

Utilisation

Terme issu du latin « in » (dans) et « cubare » (dormir), l'incubateur est également appelé couveuse dans le langage courant. Cet habitacle est une enceinte close et vitrée (plexiglas) dans laquelle l'atmosphère est chauffée pour maintenir le nouveau-né, qui est le plus souvent dévêtu, dans une ambiance thermique et hygrométrique satisfaisante. Il permet le développement normal des enfants nés avant terme (prématurés) ou des nouveau-nés fragiles ou de faible poids à la naissance. Les incubateurs fermés sont spécialement conçus pour leur assurer un confort douillet par une optimisation de leur environnement, tout en permettant l'alimentation par le biberon - quand l'indication médicale l'autorise -, les caresses, les gestes de l'hygiène, etc.

Afin d'optimiser le confort du nouveau né, tout est mis en œuvre pour prévenir les nuisances sonores et lumineuses. C'est pourquoi le personnel soignant recouvre régulièrement la couveuse d'un drap de couleur sombre. Ce geste a pour effet de respecter le rythme nyctéméral (durée de vingt-quatre heures), qui correspond au cycle biologique et à l'alternance jour-nuit, dans le but de respecter les besoins de veille-sommeil de l'enfant.





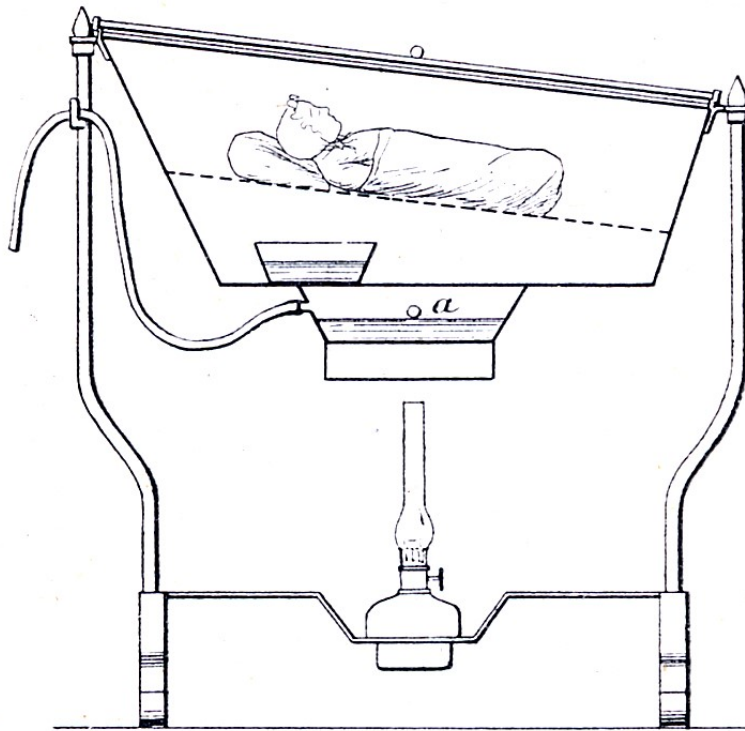


Fig. 263.
Couveuse de DIFFRE.

Incubateur fermé

également appelé « couveuse », pour l'isolement du nouveau-né

Issu du latin « in » (dans) et « cubare » (dormir), l'incubateur est plus communément appelé « couveuse ». Cet habitacle clos et vitré (plexiglas) maintient le nouveau-né dans une ambiance thermique et hygrométrique satisfaisante. Il permet le développement des enfants nés avant terme (prématurés) ou des nouveau-nés fragiles. Il comprend un moniteur de commande (chauffage régulé électriquement, réserve d'eau distillée à vaporiser à la concentration souhaitée), et un caisson avec plan de couchage et habitacle fermé et transparent pour la surveillance du bébé. Les manipulations du bébé sont possibles (alimentation par le biberon quand l'indication médicale l'autorise, caresses, hygiène, etc.) grâce à la présence d'ouvertures (hublots) pour introduire les mains à l'intérieur de l'habitacle.

Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Accessoire de secours Incubateur fermé ((inconnu)), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=28252>, consulté le 2026-07-26